



Communiqué N° 08-06 de l'Administration Diocésaine

Le mercredi 5 avril 2006, le diocèse de Chersonèse (Patriarcat de Moscou) a jugé bon de diffuser un communiqué, dans lequel il affirme que les actes de l'Exarchat de Constantinople en Europe « rappellent l'époque du totalitarisme athée » et estime que la paroisse de Biarritz « a toutes les bonnes raisons de revenir dans la juridiction du Patriarcat de Moscou, dont elle n'a pas reçu de congé canonique » lorsqu'elle a suivi, en 1931, le métropolite Euloge dans la juridiction du Patriarcat œcuménique.

Nous n'avons pas l'intention ici d'examiner ces jugements de valeur, qui ne font que reprendre des accusations ne correspondant ni à la vérité historique, ni à la situation canonique actuelle de notre Exarchat. Mais nous ne pouvons cacher la peine que nous ressentons, en prenant connaissance de déclarations, venant de frères dans la foi, qui comparent notre engagement ecclésial aux méthodes de « l'athéisme d'Etat tel qu'il prévalait encore en Russie il n'y a pas longtemps ». L'outrance de tels propos parle d'elle-même.

Fidèles en cela à l'enseignement de nos hiérarques défunts, en particulier le Métropolite Vladimir et l'Archevêque Georges d'Eudociade, nous n'avons pas l'intention de nous laisser entraîner dans la tentation d'ouvrir ici une polémique tout autant pénible qu'inutile, et nous faisons nôtres ces paroles de l'Archevêque Georges d'Eudociade de bienheureuse mémoire, dont c'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort : « Nous demanderons au Seigneur qu'il nous donne à tous d'accomplir dans nos relations mutuelles l'exhortation du saint apôtre : "N'aimons ni par les mots ni par la langue, mais par les actes, véritablement" (1 Jn 3,18). La solution des troubles dans l'Eglise, de toute évidence, doit être cherchée non pas dans les négociations et accords diplomatiques, mais plutôt dans la prière adressée au Seigneur avec humilité, afin qu'il éclaire à nouveau nos relations mutuelles de la lumière pleine de grâce de l'amour et de la vérité ».

Paris, le 6 avril 2006

Lire aussi les déclarations du Conseil de l'Archevêché en date du 9 décembre 2004 et 12 janvier 2005 (disponibles sur le site Internet de l'Archevêché : <http://www.exarchat.org>).